



UNE SESSION QUI DONNE DES FORCES!

Notre session de préparation au mariage fut une superbe occasion d'éclairer notre décision de nous marier. Nous avons l'impression d'avoir passé notre séjour dans une bulle d'amour et nous y demeurons depuis. Cela ajoute quelque chose à notre vision de l'amour.

Jonathan G. et Amélie P., futurs mariés



DIEU EXISTE CHEZ LES AVENTURIERS DE LA VIE

Avec les autres animateurs de ce camp, j'ai vécu l'entraide, le non-jugement, l'accueil et l'écoute comme nulle part ailleurs. Ce groupe de jeunes et les adultes responsables m'ont rendu Dieu concret, réel! Tout le monde devrait savoir que ça existe!

Thomas Lessard, animateur de camp



L'ÉGLISE C'EST TOI, C'EST MOI, C'EST NOUS...

J'ai été chamboulé par la visite des jeunes de la Gang de pèlerins solidaires (GPS) à notre résidence pour aînés. J'ai pris conscience que l'Église n'est pas en train de mourir, car la relève est assurée par tous ces groupes qui cheminent dans leur foi pour s'approcher du Seigneur.

Benoît Croteau, diacre permanent



Autorisation de retrait

J'autorise l'organisme bénéficiaire à effectuer des débits préautorisés (DPA) dans mon compte à l'institution financière désignée sur le spécimen ci-joint, le montant choisi aux conditions mentionnées au recto de ce document.

Je confirme avoir conservé une copie de cet accord et je renonce à toute autre confirmation avant le premier paiement.

Changement ou annulation : J'informerai l'organisme bénéficiaire, dans un délai raisonnable, de tout changement aux présentes. Je peux sur demande verbale, augmenter, diminuer ou annuler le prélèvement mensuel. Je peux révoquer mon autorisation à tout moment, sur signification d'un préavis de 10 jours. Pour plus d'information sur mon droit d'annuler un accord de DPA, je peux communiquer avec mon institution financière ou consulter le site de l'association canadienne des paiements à l'adresse www.cdnpay.ca. Je dégage l'institution financière de toute responsabilité si la révocation n'était pas respectée, à moins qu'il ne s'agisse d'une négligence grave de sa part.

Je conviens que l'institution financière où j'ai mon compte n'est pas tenue de vérifier que le paiement est prélevé conformément à mon autorisation. J'atteste, de plus, que toutes les personnes dont les signatures sont nécessaires pour le fonctionnement du compte identifié ci-dessus ont signé la présente autorisation. Je reconnais que le fait de remettre la présente autorisation à l'organisme bénéficiaire équivaut à la remettre à l'institution financière indiquée ci-dessus.

Autorisation de dossier et de communication

En acceptant de fournir mes coordonnées, j'accepte que la Fondation pastorale du diocèse de Nicolet conserve un dossier sur moi y contenant les informations nécessaires pour produire mes reçus, effectuer les transactions demandées et m'acheminer des communications et sollicitations par courriel ou par la poste. Je peux en tout temps demander une copie de ces informations telle que la loi le prévoit.